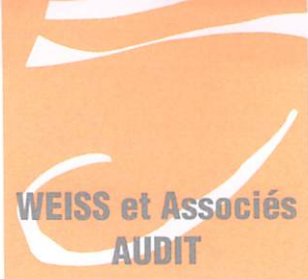


Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 31/01/2025 - 872 - 2006 B 01119 - 493 443 345 - A2MICILE ORLEANS I



WEISS et Associés
AUDIT

SAS au capital de 2.510 €
Commissaire aux comptes inscrit
auprès de la Cour d'Appel de Colmar
N° SIRET : 518 665 930 00013

A2MICILE ORLEANS 1

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000,00 €
Siège social : 11 Boulevard Jean Jaures
45000 ORLEANS
RCS de ORLEANS: 493 443 345

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

« A2MICILE ORLEANS 1 »

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 26 novembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Il ressort de cette analyse que notre appréciation s'est basée en tenant compte :

- Des derniers comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité ;
- D'une situation intermédiaire au 30/06/2024 ;
- Des déclarations de la gérance concernant l'absence de contrôles fiscaux et/ou sociaux au cours des trois derniers exercices ;
- Des déclarations de la gérance sur l'état actuel d'activité de la Société.

Le patrimoine de la Société se décomposant comme ci-après, d'après les éléments transmis et arrêtés au 31 décembre 2023 :

- A l'actif du bilan :
 - Des immobilisations incorporelles pour une valeur brute de 1.400 €, totalement amortie ;
 - Des immobilisations corporelles pour une valeur nette de 1.909 € ;
 - Des immobilisations financières pour une valeur nette de 304.903 € ;
 - Des créances dont 109.576 € de créances clients et comptes rattachés et 19.109 € d'autres créances ;
 - Des disponibilités pour 2.818 €.
- Au passif du bilan :
 - Du capital social de 2.000 €, dont l'intégralité a été versé et libéré ;
 - D'une réserve légale entièrement dotée, soit à concurrence de 200 € ;

- D'un report à nouveau créditeur de 63.675 € ;
- D'un résultat d'exercice bénéficiaire de 60.845 € ;
- De provisions réglementées de 32.471 €.

Soit des capitaux propres, avant affectation du résultat, positifs de 159.190 €.

- Des dettes auprès d'établissements de crédit pour un montant de 108.503 € ;
- Des emprunts et dettes financières divers pour un montant de 12.817€ ;
- Des dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 15.218 € ;
- Des dettes fiscales et sociales pour 139.975 € ;
- Des autres dettes pour 2.612 €.

Soit un total de dettes s'élevant à 279.125 € contre un montant de 265.872 € au 31/12/2022.

Le résultat de la Société se détaillant comme ci-après, d'après les éléments transmis et arrêtés au 31 décembre 2023 :

— Au titre des produits :

- Des productions vendues de Services pour 847.971 € contre un montant de 766.268€ l'exercice précédent, soit une hausse par rapport à l'exercice précédent de 81.703 € ;
- Des subventions d'exploitation pour 2.850 € ;
- Des reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges pour 27.136 € ;
- Des autres produits pour 198 €.

Soit un total de produits d'exploitation de 878.155 € contre un montant de 802.956 € l'exercice précédent, soit une hausse de 75.199 €.

— Au titre des charges :

- Des autres achats et charges externes pour 98.701 € ;
- Des impôts, taxes et versements assimilés pour 17.196 € ;
- Des salaires et charges sociales du personnel pour 669.330 € ;
- Des dotations aux amortissements sur immobilisations pour 1.063 € ;
- Des dotations aux dépréciations sur actif circulant pour 30.326 € ;
- Des autres charges pour 8 €.

Soit un total de charges d'exploitation de 816.624 €, contre un montant de 754.787 € l'exercice précédent soit une hausse de 61.838 €.

Il en ressort un résultat d'exploitation bénéficiaire de 61.531 € contre un montant de 48.170€ pour l'exercice précédent.

Après imputation du résultat financier bénéficiaire de 18.836 € correspondant aux rémunérations des titres de participations détenus par la société, des charges exceptionnelles s'élevant à un montant de 5.950 € et de l'impôt sur les bénéfices s'élevant à 13.572 €, le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 ressort bénéficiaire de 60.845 € contre un résultat bénéficiaire de 89.260 € pour l'exercice précédent.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés en date du 29/05/2024.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Les disponibilités ont diminué entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023, passant de 28.194 € à 2.818 €.

Les comptes annuels clos le 31/12/2023 révèlent que le chiffre d'affaires a augmenté par rapport à celui constaté lors de l'exercice clos le 31/12/2022, passant de 766.268 € au 31/12/2022 à 847.971 € au 31/12/2023.

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 ressort bénéficiaire de 60.845 € contre un bénéfice de 89.260 € l'exercice précédent, soit une baisse de 28.415 €.

Les capitaux propres au 31/12/2023 ressortent excédentaires et s'élèvent à 159.190 € avant l'affectation du résultat. Le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31/12/2023, qui a été approuvé par l'assemblée générale ordinaire des associés du 29/05/2024, a été distribué aux associés à hauteur de 40.000 € et affecté au compte report à nouveau à hauteur de 84.519€.

Il ressort de la situation intermédiaire établie au 30/06/2024, que sur les six premiers mois d'activité la société a réalisé un résultat bénéficiaire de 66.415 € et un résultat d'exploitation bénéficiaire de 83.613 € de telle sorte que les capitaux propres s'élèvent au 30/06/2024 à 185.605 €.

A titre de comparaison, l'activité de la société sur les six premiers de l'exercice clos le 31/12/2024 est stable par rapport à l'activité de la société au cours des six premiers mois de l'exercice clos le 31/12/2023, en effet le résultat de la société au titre des six premiers de l'exercice clos le 31/12/2023 est également bénéficiaire d'un montant de 56.538 €.

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'autres observations particulières concernant la situation de la société.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à analyser les éventuels avantages particuliers stipulés ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social, étant précisé que la société a établi une situation intermédiaire au 30/06/2024.

CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers accordés.

Sur la base de nos travaux et en conséquence des éléments mentionnés ci-avant, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/12/2024

Pour la société WEISS ET ASSOCIES AUDIT
Marc-Antoine WEISS
Commissaire à la transformation

SAS WEISS et Associés AUDIT

Commissaire aux comptes

Siret : 518 665 930 00013

7 rue Sainte Odile - BP 80062

67302 SCHILTIGHEIM CEDEX

Tél. : 03 88 83 10 68

Fax : 03 88 81 38 51

Mail : sofalec.direction@sofalec.com